



Hotre espace professionnel

Services en ligne des **professionnels**

FOCUS

sur

Demander à remplacer le titulaire d'un service (substitution)

Sommaire :

3
3
3
4
5
5
6
11
19
<u>23</u>

1. Présentation

1.1 Objet de la fiche

Les usagers professionnels souhaitant bénéficier des services sur internet doivent créer au préalable un espace (mode simplifié ou mode expert).

Il n'est pas nécessaire de créer un espace professionnel par entreprise : un même espace regroupe l'ensemble des habilitations détenues par un usager pour une ou plusieurs entreprises gérées.

Il est cependant conseillé de limiter le nombre de dossiers gérés dans un même espace à un maximum de 100 : au-delà, des ralentissements importants, voire des blocages, pourraient être rencontrés en périodes d'affluence.

Trois principaux cas de figure peuvent se présenter dans la vie d'une entreprise :

Si le service n'est pas encore géré pour l'entreprise, il n'existe aucun titulaire sur le service (entreprise souhaitant utiliser les téléprocédures pour la première fois par exemple) : l'usager qui veut en être le gestionnaire titulaire <u>doit réaliser une demande d'adhésion</u> (cf. fiche FOCUS <u>Demander une adhésion aux services en ligne (mode expert)</u>).

Si le service est déjà géré pour l'entreprise, il existe un titulaire sur le service :

 si un autre usager veut partager cette gestion : <u>l'usager titulaire doit désigner l'autre</u> <u>usager</u> en tant qu'Administrateur Suppléant, Acteur Délégant ou Acteur (cf. fiches FOCUS <u>Désigner un Administrateur Suppléant</u> et <u>Désigner des délégataires et consulter les</u> <u>délégations</u>)

 si un autre usager veut le remplacer (départ à la retraite du titulaire ou changement de cabinet de gestion par exemple) : <u>le nouvel usager doit effectuer une demande de</u> <u>substitution</u> pour remplacer l'usager titulaire sur ce service.

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des écrans de la procédure de substitution, consistant à remplacer le titulaire, d'un ou plusieurs services (<u>voir la liste des services</u>), pour le compte d'une entreprise.

1.2 À qui s'adresse cette procédure ?

Un usager professionnel peut détenir un service, pour le compte d'une entreprise, selon des rôles différents :

soit Administrateur Titulaire (AT), ce qui donne tous les droits sur le service pour le compte de l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires, modification de l'adresse électronique de l'entreprise², désignation de l'Administrateur Suppléant et des acteurs ;

¹ L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Connexion à l'espace professionnel > <u>Aide: fiches pratiques</u>

² L'adresse électronique de l'entreprise est renseignée lors de l'adhésion au service Messagerie

- soit Administrateur Suppléant (AS), ce qui permet de relayer l'AT en cas d'absence de celui-ci, et ayant donc les mêmes³ droits que lui ;

- soit Acteur Délégant, ce qui permet l'usage du service et la désignation d'acteurs ;
- soit Acteur, qui se limite à l'usage du service.

Cette procédure **exceptionnelle** s'adresse, en principe, aux usagers professionnels **qui souhaitent récupérer le rôle d' Administrateur Titulaire détenu par un autre usager**. Les cabinets de gestion peuvent faire les démarches pour le compte de leurs clients.

Cas particulier de la reprise des adhérents à TéléTV@ :

Un Administrateur Titulaire provisoire a pu être attribué par le système sur les services Déclarer TVA EFI et Payer TVA EFI dans le cadre du changement du dispositif de déclaration de la TVA. La gestion de ces dossiers nécessite qu'**un usager devienne le titulaire** du service, en demandant à **se substituer au titulaire provisoire**.

Cette procédure est également la dernière possibilité offerte aux usagers disposant d'un espace dont le certificat est périmé.

🚹 Important :

- la substitution sur le service « Consulter le compte fiscal » donne la vision de l'ensemble du dossier fiscal de l'entreprise, tous impôts, déclarations et avis confondus ;

- la substitution sur le service « Messagerie » donne la vision de l'ensemble de la messagerie de l'entreprise.

- la substitution sur le service « Amendes pour inexactitudes PAS » donne la vision du <u>détail</u> <u>par salarié</u> des amendes établies pour des omissions ou inexactitudes survenues dans le cadre du calcul du prélèvement à la source (PAS) ; il <u>ne permet pas</u> d'accéder à la <u>lettre de</u> <u>motivation</u> des amendes, ni à l'annexe du <u>détail par établissement</u> de ces amendes (pour ce faire, il est nécessaire de disposer du service « Consulter le compte fiscal »).

1.3 Précisions sur le champ de cette procédure

Les demandes de substitution sont faites pas l'usager dans son espace professionnel.

 $\stackrel{[]}{\vdash}$ La procédure permet de demander le remplacement, en une seule fois, sur un ou plusieurs services en ligne, pour le compte d'**une** même **entreprise**.

Si vous êtes dans le cas particulier des cabinets de gestion et si vous êtes dans une des situations décrites ci-dessus, dans votre espace unique, vous devez effectuer autant de demandes de substitution que vous avez d'entreprises dans votre portefeuille clients.

A l'issue de cette procédure, la substitution est initiée, et doit être activée.

Pour cela, un code d'activation est adressé par <u>courrier postal</u> à l'adresse de l'entreprise. Ce code d'activation a une durée de validité de **60 jours**.

Tant que l'activation n'a pas été effectuée, l'ancien titulaire garde tous ses droits sur les services.

Au-delà du délai de 60 jours, le code périme : il faut donc refaire la demande de substitution.

³ Hormis le droit de désigner l'AS.

Une fois la demande de substitution activée, vous deviendrez alors **titulaire** du ou des services demandés pour l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires, modification de l'adresse électronique de l'entreprise⁴, désignation de l'Administrateur Suppléant, et des acteurs dans votre espace ; dans le même temps, l'ancien usager titulaire n'a plus aucun droit.

D N.B. : l'Administrateur Suppléant et les acteurs antérieurement désignés par le précédent Administrateur Titulaire conservent leurs droits ; ainsi la continuité de service est assurée.

L'attention est appelée sur le fait que le titulaire des services est le seul responsable des délégations consenties et/ou des comptes bancaires servant aux paiements⁵ pour le compte de l'entreprise gérée et/ou de l'adresse électronique de l'entreprise, et que le service des impôts gestionnaire du dossier de l'entreprise ne peut pas les supprimer.

Il appartient donc au seul titulaire (l'ancien, ou le nouveau dans le cas de la substitution) de vérifier et réajuster si nécessaire la liste des comptes bancaires, l'adresse électronique de l'entreprise et les délégations consenties.

1.4 Étapes de la procédure

Cette procédure se réalise en quatre étapes, dont les trois premières vous concernent directement :

1. Accéder à votre espace professionnel sur <u>www.impots.gouv.fr</u>

Vous accédez à votre espace une seule fois, quel que soit le nombre d'entreprises pour lesquelles vous souhaitez demander des substitutions.

2. Effectuer une demande de substitution

La demande de substitution doit être effectuée une seule fois pour chaque entreprise.

3. Activation des services

L'activation se fait à partir du code d'activation reçu par courrier postal.

1. 5 Pré-requis

Pour demander une substitution sur un ou plusieurs services pour une entreprise, vous devez :

> Disposer d'un espace professionnel.

Si vous ne possédez pas d'espace, vous devez donc le créer au préalable dans le portail internet <u>www.impots.gouv.fr</u>, au moyen d'une adresse électronique et d'un mot de passe (cf. fiche FOCUS <u>Créer un espace professionnel expert</u>).

Connaître le SIREN (ou l'IDSP⁶) de chaque entreprise pour laquelle vous souhaitez devenir le titulaire du ou des services en ligne.

6 IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

⁴ L'adresse électronique de l'entreprise est renseignée lors de l'adhésion au service Messagerie

⁵ Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.

Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA...) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

2. Accéder à votre espace professionnel sur le site <u>www.impots.gouv.fr</u>

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

Depuis un ordinateur :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE İM	pots.gouv.fr				2 Connexion à l'espa	ace particulier 🚊 Co	nnexion à l'espace professionnel
Liberti Égalité Featematé	0					Rechercher sur site	e Q
Accueil Particul	er Professionnel	Partenaire	Collectivité	International	International (english)		O Contact et prise de RDV
Attention aux arr pour non paieme	aques! Des courri nt d'impôts ou d'ar	els et SMS frau mendes. Ces es	uduleux circule scroqueries n'e	ent pour promet ont pour but qu	tre le remboursement d' e de vous extorquer de l'a	un trop perçu ou mer argent ou des informa	nacer de poursuites × ations. <u>En savoir plus</u>
À la Une							

🗞 Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel" 🖻 Connexion à l'espace professionnel

kori situ atrenti		Connexion à l'espace particulier
mpots.gouv.fr		Connexion à l'espace professionnel
ttention aux arnaques ! les courriels et SMS frauduleux circulent pour romettre le remboursement d'un trop percu ou	×	O Contact et prise de RDV
nenacer de poursuites pour non paiement 'impôts ou d'amendes. Ces escroqueries n'ont our but que de vous extornuer de l'arrent ou des		Accueil
formations.		Particulier
n savoir plus		Professionnel
\searrow		Partenaire
la Une		Collectivité
		International
4 À LA UNE		International (anglich)

Depuis un smartphone ou une tablette:

- Cliquez sur le bouton "menu" \equiv

L'écran ci-dessous vous sera affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE IMPOTS.gouv.fr Liberti Égetité Fratemité	Votre espace particulier
Accueil > Authentification Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit comporter 20 caractères minimum, ne doit Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du r	<u>()</u> Alde : accéder aux fiches pratiques <u>etre utilisé que sur ce site, et devra être renouvelé régulièrement. mot de passe. </u>
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique Mot de passe ⑦ Mot de passe Oublié Recopier les caractères de l'image Changer l'image	Créer mon espace professionnel Activation de mon espace / mes services Activer mon espace / mes services
Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux	
Direction générale des	Finances publiques

 \clubsuit Indiquez votre adresse électronique et votre mot de passe, renseignez les caractères de l'image puis cliquez sur le bouton « Connexion »

L'écran d'accueil de votre espace s'affiche. Trois écrans sont possibles selon que vous disposiez de services sur aucune, une seule, ou plusieurs entreprises.

Écran 1: vous ne disposez d'aucun service.

impots.gouv	uv.fr 🕜 🗄 Alde	
	PROFESSIONNELS	
	G GÉRER G MESSAGERIE	
Mme Lila ROSEMONDE	Espace professionnel > Accéder à mon	compte sur portail pro.gouv
Abonné : 20101670101919 Expiration du mot de	Bienvenue,	
passe : 03/09/2026	Vous avez crée votre espace professionnel, vous pouvez m services en ligne dont vous avez besoin : déclarer professionnels, consulter votre compte fiscal, accéder à vos	laintenant adhèrer aux et payer vos impôts démarches,
 Espace pro. Impots.gouv.fr Me déconnecter 	Messagerie Messagerie Adresse électronique de l'entreprise [+] Messervices En savoir plus Messervices	s
Aido : tous los	Je sou	uhaite adhérer
pas-à-pas	MON ESPACE > J'adhère > En savoir plu	IS
Connaissez-vous le droit à l'erreur ? En savoir plus :	Gérer les services	
SERVICES PUBLICS+	Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez <u>ici</u> .	

Scliquez sur le lien « Gérer les services »

Écran 2: vous disposez de services pour une seule entreprise ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

impots.gouv	the Contraction of the Contracti	
	PROFESSIONNELS	
	G GÉRER G CONSULTER G DÉCLARER G PAYER	O DÉMARCHES O MESSAGERIE
Mme ROSEMONDE Lila	Espace professionnel	Créer mon compte sur portail pro.gouv
Abonné : 20101670101919		DOSSIER COURANT SIREN 123456789 SARL MARTIN DISTRIBUTION
Expiration du mot de passe : 18/11/2025		
 > Espace pro. > Impots.gouv.fr > Me déconnecter 	Messagerie Adresse électronique de l'entreprise [+] En seuvir plus	MES SERVICES
		Consulter Compte fiscal [+] Avis CFF
≯ Aide : tous les pas-à-pas	MON ESPACE	Déclarer
	Gérer les services	 TVA Impôt sur les sociétés
Connaissez-vous le	 Gérer les comptes bancaires [+] Gérer les contrats de prélèvement 	Taxe sur les salaires
droit à l'erreur ? En savoir plus :	automatique [+]	 CVAE Revenus de capitaux mobiliers [+]
SERVICES		 Taxe activités polluantes
PUBLICS+		Taxe int. consommation
	MES AUTRES SERVICES	Taxe de séjour
		> Taxe conv. d'assurances
	> Calendrier fiscal	Résultat [+]
	Tests tiers déclarants	Revenus SCI non soumises IS [+] Tiere déclarante
	Coordonées du gestionnaire	Dispositif DAC6 [+]
	et prise de rendez-vous	> Paiements transfrontaliers - CESOP
		Payer
		> TVA
		Tayo sur los societes
		CVAE
		Revenus de capitaux mobiliers
		Taxe activités polluantes
		IdXe Int. consommation Contributions indirectes [+]
		Taxe v. vénale immeubles
		> Taxe conv. d'assurances
		Prélèvement à la source [+]
		 CFE et autres impots Dette fiscale [+]
		Démarches
		Remboursement de TVA UE
		 Guichet de TVA UE Gérer mes hiens immobiliers
		 Cession de droits sociaux [+]
		Successions vacantes
	Daur an anuair shu surala bailanna-1 dan da	
	Four en savon plus sur le traitement des dor	mees, uiduez <u>ia</u> .

by Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Écran 3 : vous disposez de services pour plusieurs entreprises.

O PR	OFESSIONNELS	
	🔾 DOSSIER 🔍 GÉRER 🔍 CONSULTER 🔍 DÉCLARER	R 🔘 PAYER 🔍 DÉMARCHES 🔍 MESSAGERIE
me ROSEMONDE la	Espace professionnel	Accéder à mon compte sur portail pro.gouv
oonné :)101670101919	> Messagerie	MES SERVICES
piration du mot de sse : 10/11/2026	 Adresse électronique de l'entreprise [+] En savoir plus 	Consulter
Espace pro.		Compte fiscal [+]
mpots.gouv.fr		> Avis CFE
Ne deconnecter	MES DOSSIERS	Déclarer
	> Choisir un dossier	> TVA
Vide i feue las	> Voir tous mes dossiers	Impöt sur les sociétés
aue : tous les bas-à-pas		
		Revenus de capitaux mobiliers [+]
		Taxe activités polluantes
nnaissez-vous le	MON ESPACE	> Taxe int. consommation
bit à l'erreur ?		Taxe v. vénale immeubles
savoir pius :	Gérer les services	Taxe de séjour
PUBLICS+	Gérer les comptes bancaires [+]	Iaxe conv. d'assurances Décultat [1]
	 Gérer les contrats de prélèvement 	Revenue SCI non soumises IS [+]
	automatique [+]	 Tiers déclarants
		Dispositif DAC6 [+]
		Paiements transfrontaliers - CESOP
	MES AUTRES SERVICES	Payer
		> TVA
	> Calendrier fiscal	 Impot sur les sociétés Taxo pur les sociétés
	Tests tiers déclarants	
	Coordonées du gestionnaire	Revenus de capitaux mobiliers
	et prise de rendez-vous	Taxe activités polluantes
		> Taxe int. consommation
		Contributions indirectes [+]
		Taxe v. vénale immeubles
		Taxe conv. d'assurances
		Prélèvement à la source [+]
		CrE et autres impols Dotto fiscalo [+]
		✓ Dette iiscale [+] Démarches
		Dembeureement de TMA US
		Kemboursement de TVA UE Guichet de TVA UE
		Gérer mes biens immobiliers
		Cession de droits sociaux [+]
		Successions vacantes

♦ Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Dans tous les cas, après avoir cliqué sur le lien « Gérer les services », le menu de gestion de l'espace professionnel présenté page suivante s'affiche.

3. Effectuer une demande de substitution



♥ Cliquez sur le lien « Gérer vos substitutions (remplacer le titulaire) » pour commencer la procédure

Vous serez alors dirigé sur l'écran de saisie du SIREN (ou de l'IDSP⁷) :

impots.gouv.	
	PROFESSIONNELS
Abonné: 20101670101919	Professionnels
Lila	Vos substitutions : Effectuer une demande - Suivre vos substitutions - Supprimer un formulaire
PARIS FRANCE	Effectuer une demande de substitution
	Saisie du numéro S.I.R.E.N (ou équivalent)
🎇 Quitter	Veuillez saisir le numéro S.I.R.E.N (ou équivalent) de l'entreprise pour laquelle vous souhaitez effectuer une demande de substitution pour un service en ligne.
Gérer vos	Entrez le numéro <u>S.I.R.E.N.</u> (ou équivalent) : 111111111
une demande	> Valider > Effacer

Saisissez le numéro de SIREN (ou IDSP) de l'entreprise concernée, puis cliquez sur le bouton « Valider »

⁷ IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

La liste des services pour lesquels il est possible de demander une substitution est affichée.

Il s'agit des services pour lesquels il existe déjà un Administrateur Titulaire pour cette entreprise :

- Messagerie
- Déclarer TVA
- Déclarer l'impôt sur les sociétés
- Déclarer la taxe sur les salaires
- Déclarer la CVAE
- Déclarer les RCM
- Déclarer TGAP
- Déclarer TIC
- Déclarer TVVI
- Déclarer le résultat
- Déclarer la taxe de séjour
- Déclarer la TSCA

- Payer (pour les services Payer TVA et/ou Payer IS et/ou Payer TS et/ou Payer CVAE et/ou Payer RCM et/ou Payer TGAP et/ou Payer TIC et/ou Payer TVVI et/ou Payer TSCA et/ou Payer autres impôts et taxes)

- Consulter le Compte fiscal
- Amendes pour inexactitudes PAS
- Remboursement de TVA UE
- Guichet de TVA UE
- Déclarer dispositif DAC6

- Économie collaborative (« SUPPRIMÉ : éco. coll. ») : ce service n'est plus à utiliser depuis le 3 janvier 2024, car il a été <u>remplacé par la procédure déclarative EAI – DAC7</u>. Pour toute information complémentaire, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <u>www.impots.gouv.fr/transfert-dinformations-en-application-des-dispositifs-dpi-dac7-</u> <u>plateformes-deconomie-collaborative</u>

- Tiers déclarants
- Gérer mes biens immobiliers
- Cession de droits sociaux
- Successions vacantes



& Cochez les services souhaités, puis cliquez sur le bouton « Valider »

Remarque :

Si le service dont vous souhaitez disposer pour l'entreprise n'est pas proposé ici, vous devez effectuer une demande d'adhésion (accessible par le menu de gestion de l'espace). Pour plus de détails sur cette procédure, veuillez consulter la fiche FOCUS <u>Demander une adhésion aux</u> <u>services en ligne (mode expert)</u>.

Un écran récapitule la demande de substitution que vous vous apprêtez à déposer :

	9		
() P	ROFESSIONNELS		
onné: 33610000101 SEMONDE	Professionnels		
is	Vos substitutions : Effectuer une demande - S	uivre vos sul	bstitutions - Supprimer un formulaire
ANCE			
	Votre formulaire de demande(s) de	substituti	on
	Je soussigné(e) :		Civ. neutre Lila ROSEMONDE
	Numéro d'abonné :		20233610000101
uitter	Numéro de téléphone professionnel :		01 23 45 67 89
	Adresse électronique		lila.rosemonde@orange.fr
	de connexion a l'espace : Numéro, STR E N. d'appartenance (ou ég	uivalent) ·	SirenAn23
	Dénomination SLREN d'appartenance	(ou équival	e Siten Ap 23
		(••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
	Agissant pour l'entreprise :		SARL MARTIN DISTRIBUTION 12 RUE LONGCAMP
	Adresse fiscale de l'entreprise :		75016 PARIS
	S.I.R.E.N. (ou équivalent) :		123456789
	Adhère (par substitution) par le présent o	locument a	u(x) service(s) suivant(s):
	Service(s) demande(s)	Déclara	
	Messagerie	Declarer	la laxe sur les salaires
	Déclarer TVA	Payer la	Taxe sur les salaires
	Payer TVA	Consulte	er le Compte fiscal
	Déclarer l'Impôt sur les sociétés	Amende	s pour inexactitudes PAS
	Payer l'Impôt sur les sociétés	Tiers dé	clarants
	Conditions générales :		
	Lire les conditions générales		
		des conditi	ons cénérales et les accente sans
	restriction	ues conulti	ons generales et les accepte sans
vos substitutions			
nde -			
itulation			

 $\diamondsuit {\sf V\acute{e}rifiez}$ attentivement les informations récapitulatives

 \clubsuit Cliquez sur le bouton « Confirmer et valider la demande de substitution »

L'écran de prise en compte de la demande de substitution est affiché.

impots.gouv.fr					
	PROFESSIONNELS				
Abonné:					
ROSEMONDE	Professionnels				
Paris	Vos substitutions : Effectuer une demande - Suivre vos substitutions - Supprimer un formulaire				
FRANCE	Votre demande de substitution				
	Votre demande de substitution a bien été prise en compte.				
💥 Quitter	Visualiser et sauvegarder le formulaire				
	Une lettre est automatiquement envoyée par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines.				
	Vous disposez d'un <mark>délai de 60 jours maximum</mark> pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.				
	Vous deviendrez alors administrateur titulaire des services concernés.				

Scliquez sur « visualiser et sauvegardez le formulaire » afin d'enregistrer le formulaire pour vos archives.

À l'issue de la confirmation de la demande de substitution, un **code d'activation** est généré. Celui-ci est valable **60 jours**. Au-delà, vous devrez recommencer la procédure de substitution.

Ce code d'activation est envoyé par voie postale à l'entreprise.

S'il existe un administrateur titulaire sur le service Messagerie pour le SIREN (ou IDSP) objet de la demande de substitution, et que l'adresse électronique de l'entreprise est valide, alors le code d'activation est également communiqué dans la messagerie sécurisée de l'espace professionnel.

impots.gouv	λ.fr @ ^{# Alde}
	PROFESSIONINELS
<u> </u>	PROFESSIONINELS
Abonné: 20101670101919 ROSEMONDE Lila	Professionnels
PARIS FRANCE	Vos substitutions : Effectuer une demande - Suivre vos substitutions - Supprimer un formulaire
	Ø Votre demande de substitution
% Quitter	Votre demande de substitution a bien été prise en compte.
	Visualiser et sauvegarder le formulaire
	Un code d'activation à usage unique est automatiquement adressé à l'entreprise.
	Il est immédiatement communiqué dans <u>sa messagerie sécurisée</u> , et sera également envoyé par courrier à son adresse postale (réception dans 2 semaines).
	Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide de ce code d'activation.
	Vous deviendrez alors administrateur titulaire des services concernés.

Le formulaire de demande de substitution adressé par courrier postal :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Literet Egular Franceau		FINANCES PUBLIQUES	
Votre service gestionnaire SIE DU JURA 2 RUE TURGOT 39099 LONS LE SAUNIER (Tél: 03 84 43 48 76 Mèl: SIE,JURA@DGFIP.FINA Horaires :	CEDEX INCES.GOUV.FR	Service(s) demandé(s) Messagerie Déclarer Déclarer TVA Payer I Payer TVA Consu Déclarer TVA Payer I Payer TVA Consu Déclarer TVA Consu Déclarer T/Impôt sur les sociétés Amenn Payer I'Impôt sur les sociétés Tiers d L'entreprise recevra dans 2 semaines, à l'adresse d'envoi mer Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer v uissez unique contenu dans cette lattre	er la Taxe sur les salaires a Taxe sur les salaires ter le Compte fiscal les pour inexactitudes PAS éclarants tionnée ci-avant, une lettre par voie postale. os services à l'aide du code d'activation à
Espace professionne ROSEMONDE Lila N° téléphone : 01 Adresse électronic lila.rosemonde@oi	23 45 67 89 que de connexion à l'espace : range.fr		
Entreprise objet de l Civilité/Forme juri Nom/Dénominatio	a substitution dique : :SARL on : MARTIN DISTRIBUTION		
Numéro SIREN de Adresse fiscale de 12 rue Longcham 75016 Paris	: l'entreprise : ∶123 456 789 I l'entreprise : Ip		
Adresse d'envoi d 12 rue Longcham 75016 Paris	u courrier : Ip		
		5	
le du formulaire	REFERENCES DE LA SUBSTITUTION	REFERENCES DE LA SUBSTIT Ve du formulaire 2023-0385369 Beziné la	UTION
etiré le	27/12/2023 à 11h29mn51c	N° d'abonné 20233610000101	
and the PG	27/12/2023 a 11123/111013	202001000101	

age i sur z

Т

17

Le code d'activation adressé par la messagerie sécurisée :

		_
De : Direction Générale des Finances Publiques	Courrier activation Opale	
A :		
Objet : Espace professionnel impots.gouv.fr - Activation des services en ligne - Formulaire nº 123	345678901	
Bonjour,		^
La demande d'accès aux services en ligne n°12345678901 a été effectuée le 27/12/2023 par :	NOM PRENOM (coordonnées associées à la demande) pour l'entreprise 123456789.	
Attention ! Le code d'activation ci-après vous est adressé directement par mesure de sécurité. Si cette demande a été effectuée par un tiers (exemple : expert-comptable, organisme agréé ou - Le code d'activation : XXXXXXXXXXX - La date limite d'activation : 25/02/2024	autre mandataire) pour votre compte et avec votre accord, vous devez lui communiquer très rapidement :	
La procédure d'activation est décrite en dernière étape des fiches focus correspondant à la dema aux fiches pratiques » de la page de connexion à l'espace professionnel (impôt.gouv.fr).	ande initiée : Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux senices ou Demander à remplacer le triffaire d'un senice (substitution) disponibles en cliquant sur le bouton « Aide : accéde	r.
Ce code a également été envoyé par voie postale à l'adresse suivante :		
SARL MARTIN DISTRIBUTION 12 rue Longchamp 75016 PARIS		
Le détail des services demandés figure à la fin du message.		
Pour rappel, l'adresse électronique de l'entreprise ci-après, associée au service Messagerie, est peut la modifier à tout moment via son espace professionnel.	utilisée par la DGFiP pour joindre l'entreprise à tout sujet la concernant : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.com. En cas de modification souhaitée, le titulaire du service messagerie	l
La DGFIP vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.		
<u>Détail des services demandés :</u> Déclarer Dispositif DAC6, SUPPRIMÉ : éco. coll., Déclarer le Résultat		~
Finances publiques		

► FIN D'ETAPE. Votre demande de substitution a été enregistrée.

4. Activation des services

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site <u>www.impots.gouv.fr</u>.

Depuis un ordinateur :

RÉPUBLIQ FRANÇAIS I Storté Égolité Posterneté	ue E impot	s.gouv.fr				2 Connexion à l'espa	ace particulier 🛛 🚔 Coni Rechercher sur site	nexion à l'espace professionnel
Accueil	Particulier	Professionnel	Partenaire	Collectivité	International	International (english)		O Contact et prise de RDV
Attentic pour no	on aux arnaqu n paiement d'	es! Des courrie 'impôts ou d'am	ls et SMS frau Iendes. Ces ei	uduleux circule scroqueries n'o	ent pour promet ont pour but qu	tre le remboursement d' e de vous extorquer de l'	un trop perçu ou mena argent ou des informat	acer de poursuites × tions. <u>En savoir plus</u>
À la U	ne							

Scliquez sur "Connexion à l'espace professionnel" 🖻 Connexion à l'espace professionnel

RÉPUBLIQUE Q FRANÇAISE	=	Fermer ×
impots.gouv.fr		Connexion à l'espace professionnel
Attention aux arnaques ! Des courriels et SMS frauduleux circulent pour promettre le remboursement d'un trop perçu ou	×	D Contact et prise de RDV
menacer de poursuites pour non paiement d'impôts ou d'amendes. Ces escroqueries n'ont pour but que de vous extorquer de l'argent ou des		Accueil
informations. En savoir plus		Particulier
C ₅		Partenaire
À la Une		Collectivité
4 à La INIT		International
7 A LA UNE		International (english)

Depuis un smartphone ou une tablette:

- Cliquez sur le bouton "menu" \equiv
- 🖖 Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel" 🖻 Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE impots.gouv.fr Liberti Reditié Fraternité	Votre espace particulier
Accueil > Authentification	i) Aide : accéder aux fiches pratiques
Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit comporter 20 caractères minimum, ne doit é Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d' oubli du m	ètre utilisé que sur ce site, et devra être renouvelé régulièrement. not de passe.
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique Mot de passe ? Mot de passe oublié Recopier les caractères de l'image	Créer mon espace professionnel Activation de mon espace / mes services
Connexion	Activer mon espace / mes services
cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis	
Direction générale des	Finances publiques

&Cliquez sur le bouton « Activer mon espace / mes services »

L'écran suivant est affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité	impots.	gouv.fr			Quitter
Activez	z votre espac	e / vos services			
Code d'a	activation	Identifiant	s	Récapitulatif	
Les champs marqué	ís d'un astérisque (*) de	oivent être renseignés.			
Saisissez le o	code d'activation : * 12 caract	iTBqYZa7uC9			
Recopiez les cara	ctères de l'image : *	ruasuv			
		Changer l'image Ecouter	r l'extrait sonore		
			Continu	er .	

Saisissez le code d'activation reçu par voie postale ainsi que les 6 caractères de l'image
 Cliquez sur le bouton « Continuer »

Une fois le code d'activation saisi, l'écran suivant est affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE IMPOTS. GOUV. fr Liberté Égalilié Fraternité		Quitter
Activez votre espace / vos services Code d'activation Identifiants	Récapitulatif	
Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.		
Saisissez le code d'activation :	haX8ujYP6FmK	
Saisissez votre SIREN (ou équivalent) : * 9 caractères	123456789	
Saisissez votre adresse électronique de connexion : * utilisateur@domaine	lila.rosemonde@orange.fr	
Etape précédente		Effacer Continuer

- & Saisissez le SIREN (ou l'IDSP) de l'entreprise objet de la demande d'adhésion
- $\boldsymbol{\$}$ Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace professionnel
- Cliquez sur le bouton « Continuer »

Une page confirmant l'activation des services est affichée :

ier et réajuster le cas échéant : ue de l'entreprise (si vous êtes titulaire du bancaires de l'entreprise (si vous êtes titu ons éventuellement pré-existantes.	ervice Messagerie). aire des services Payer).
ibre 2023 et sont désormais accessibles d TIN DISTRIBUTION 3	puis votre espace professionnel.
Déclarer la Taxe sur les salaires	
Payer la Taxe sur les salaires	
Consulter le Compte fiscal	
Amendes pour inexactitudes PAS	
і і Э	er et réajuster le cas échéant : re de l'entreprise (si vous êtes titulaire du s bancaires de l'entreprise (si vous êtes titul ns éventuellement pré-existantes. bre 2023 et sont désormais accessibles de FIN DISTRIBUTION Déclarer la Taxe sur les salaires Payer la Taxe sur les salaires Consulter le Compte fiscal

FIN de la procédure : les services demandés sont désormais actifs, vous pouvez y accéder depuis votre espace professionnel en cliquant sur le lien « Accédez à vos services en ligne », ou depuis impots.gouv.fr.

5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, <u>l'assistance aux usagers des téléprocédures</u> est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- le téléphone via le nº 0809 400 210 (service gratuit + prix appel);
- le formulaire électronique disponible depuis le site <u>www.impots.gouv.fr</u> > Contact et prise de RDV > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données > Accéder au formuel.